



Appel à communication

5^{ème} Congrès international de l'AIFRIS

mardi 2 Juillet au vendredi 5 Juillet 2013

à

I'RTS Nord/Pas de Calais
rue Ambroise Paré 59120 LOOS-lez-LILLE

**« Construction, transformation et transmission des savoirs :
quels enjeux pour l'intervention sociale ? »**

L'ambition du prochain Congrès de l'AIFRIS est de contribuer à la production d'une représentation actualisée, ouverte et plurielle du mode d'élaboration et de propagation des savoirs (dans leurs différentes dimensions et conceptions), à partir de contributions de professionnels, d'usagers, de formateurs, d'étudiants et de chercheurs œuvrant dans le champ de l'intervention sociale.

« Qui » construit, transforme, transmet les savoirs ? Comment ? Pourquoi ? Dans quelles situations et contextes ? Quels en sont les enjeux pour l'intervention sociale ? Autant de questions générales qui sont au cœur de ce congrès dont la spécificité est de croiser des points de vue multiples qui proviennent d'horizons sociétaux et nationaux variés.

L'interrogation sur les savoirs n'est certes pas nouvelle : elle a accompagné dès son origine la pratique du travail social dans tous les pays. Elle est un sujet de recherche et alimente de façon régulière la littérature, les journées d'études et colloques divers. Comme la sociologie des professions l'a montré, la question des savoirs est consubstantielle de l'existence même des professions, de la façon dont elles se constituent, s'autonomisent, se distinguent, se régulent, donc se produisent ou se reproduisent.

Ces savoirs, loin d'être figés, s'inscrivent dans une histoire et une évolution permanente, alimentée à la fois par la nécessité des adaptations à un contexte mouvant et à des situations nouvelles, par les injonctions institutionnelles, par les technologies, par la capitalisation des expériences professionnelles, par l'avancée dans leur explicitation et formalisation ainsi que par les croisements opérés entre la pratique d'intervention, la formation et les résultats de recherche.

Dans une période marquée par le chancèlement des certitudes idéologiques et le besoin de nouvelles élaborations, et à l'heure où les progrès de l'informatique et des télécommunications permettent un accès et un partage d'information d'un bout à l'autre de la planète dans l'instantanéité, il s'agit d'affirmer la nécessité de faire vivre le débat sur les savoirs, leur pertinence, leur actualité, leur légitimité, leur complémentarité, leur croisement, leur sélection ou leur instrumentalisation entre autres. Que faire de la masse de savoirs à laquelle nous avons accès ? Comment distinguer le valide et l'erroné, l'essentiel et l'accessoire ? Quel équilibre tenir entre une approche classique des savoirs et de

l'apprentissage, et le recours à de nouveaux outils ? Quels savoirs valider ? Pour quels usages ? Plus fondamentalement, que transmettre et par qui ? Et comment revisiter la fonction de la transmission, qui a jusqu'alors assuré le fondement de la culture et du vivre ensemble en société ?... Des questions de fond qu'il faut oser affronter sans tabous.

Pour organiser le débat, trois axes sont proposés, correspondant à trois grands processus : la construction, la transformation et la transmission des savoirs. Cette distinction est bien entendu artificielle car ces processus sont appréhendables dans leur interstructuration. Il s'agit en quelque sorte d'offrir une porte d'entrée.

Axe 1 : Construction des savoirs et enjeux pour l'intervention sociale.

Il s'agit ici d'explorer les modalités d'élaboration et de validation des savoirs enseignés et déployés par l'intervention sociale. Les contributions attendues sur cet axe pourront se centrer soit sur l'évocation de savoirs précis dans un champ spécifique, soit sur des réflexions plus transversales de type épistémologique ou méthodologique, ou encore la relation de recherches sur des objets particuliers, la mise en évidence de logiques situées ou novatrices...

Quels sont les savoirs et types de savoir mobilisés par l'intervention sociale contemporaine ? Quels sont les savoirs légitimes ou au contraire ceux qui se voient disqualifiés ? Quels sont les acteurs ou instances qui les produisent, les formalisent et les valident ? Selon quels processus et procédures ? Ces savoirs sont-ils issus du champ même de l'intervention sociale ou inspirés voire imposés par d'autres champs ? Quelle est la place donnée à la recherche scientifique, à l'expertise plurielle, à l'expérience professionnelle pratique, à l'expérience de vie ? Comment ses questions se déclinent-elles dans différents contextes nationaux ? ...

Axe 2 : Transformation des savoirs et enjeux pour l'intervention sociale.

Cet axe n'est pas sans lien avec le précédent, toutefois il cible davantage la question des savoirs émergents ou au contraire de l'obsolescence « naturelle » ou « imposée » de certains savoirs ainsi que des modalités, parfois concurrentes, de leur reconnaissance (rôle du diplôme, de la validation des acquis d'expérience, ...). Les contributions attendues sur cet axe pourront donc alimenter la discussion sur les changements observés au niveau des contenus, leurs effets, les accords et désaccords que cela génère, en même temps que sur la façon de les maîtriser, de les orienter, de les détourner, de les mettre en œuvre...

Quelles sont les transformations opérées ? Dans quels contextes prennent-elles forme et sens ? A quels problèmes répondent-elles ? En quoi participent-elles à redéfinir les professionnalités, à les renforcer ou à les fragiliser ? Existe-t-il une hiérarchie des savoirs ? Comment se manifeste-t-elle ? Qui la porte ? En quoi les transformations des savoirs nous informent-elles sur les changements sociaux ? Mais aussi quelle veille sur la production de nouveaux savoirs ? Qui la gère, qui l'exploite ? Comment les pratiques innovantes et créatives émergent-elles au sein du social et sont-elles intégrées dans les institutions sociales et de formation ? Quels impacts ont-elles sur les professions du travail social ? Quelles sont leurs formes de légitimation et reconnaissance ? ...

Axe 3 : Transmission des savoirs et enjeux pour l'intervention sociale.

Cet axe interroge prioritairement les contenus et modalités de formation à l'intervention sociale en cherchant à mieux définir les choix portés en matière de connaissances (sélection, valorisation). Il permet aussi d'aller à la rencontre des méthodes et dispositifs de la formation (méthodologies, stratégies de tuilage et rubans pédagogiques, méthodes actives ou cours classique, tronc commun, nouvelles technologies de l'informatique et de la communication (NTIC), formation ouverte et à distance (FOAD), accompagnement personnalisé, ...). Il questionne également les stratégies de partage et de diffusion développées par les formateurs comme par les acteurs de terrain, via par exemple des communautés de pratique. Les contributions attendues sur cet axe visent dès lors à favoriser un échange sur ce qu'est aujourd'hui enseigner, former et plus largement transmettre des savoirs ainsi que les objectifs visés et les difficultés rencontrées par exemple.

Comment les formations définissent-elles les savoirs utiles à l'intervention ? Quels types de professionnels visent-elles à produire ? Comment capitalisent-elles les contenus des connaissances travaillées et diffusées par les formateurs professionnels, mais aussi les intervenants occasionnels « experts » ? Quels sont les modèles et dispositifs de formation qui semblent correspondre le mieux aux défis posés par les sociétés contemporaines à l'intervention sociale ? Quelle place ont les acteurs de terrain dans la transmission des savoirs ? Peut-on parler de compétences socles pour l'intervention sociale ? Lesquelles ? Ces compétences s'approprient-elles par segment et niveau ou sont elles partageables pour l'ensemble des métiers du champ de l'intervention sociale ? Quelle approche des pré-requis en amont de l'entrée à ces formations de l'intervention sociale ? Quelle place est donnée aux savoirs déjà détenus par les apprenants avant même l'entrée en formation ? Quels « seuils minimaux » concéder dans les démarches d'évaluation et de validation des savoirs ? Comment tenir à la fois le besoin de former des généralistes et la nécessité de spécialiser ? Quelle place est accordée à la créativité, au regard critique, mais aussi à l'ingénierie sociale... ? Comment les tensions sont-elles générées entre les différents types de savoir ? Quelle place pour les institutions de formation face à des modèles non formels ? ...

Réponses à l'appel à communication

Etudiant, professionnel, usager, formateur, chercheur de différents pays, l'AIFRIS vous invite à apporter votre contribution à cette réflexivité de l'intervention sociale sur elle-même.

Afin de diversifier les approches, les communicants devront choisir entre les trois axes, mais aussi entre deux formes de communication : compte rendu de recherche ou compte rendu d'innovation concernant la pédagogie ou l'intervention sociale.

Les critères d'évaluation seront du même ordre, mais les matériaux exposés pourront différer entre données de terrain ou bibliographiques d'une part, et données des expérimentations d'autre part.

Pour favoriser l'accès à la communication, le comité scientifique permanent est disponible pour accompagner la personne ou l'équipe de personnes qui le souhaiteraient, dans la formalisation de leur communication.

Les propositions sont à remplir en ligne, sur le site de l'AIFRIS (aifris.eu), et uniquement de cette façon, **avant le 15 janvier 2013**, (*après avoir pris connaissance du mode d'emploi téléchargeable en ligne*).

Les évaluations sont effectuées par le comité scientifique au fur et à mesure du dépôt des résumés et seront communiquées par mail, environ un mois après la date de dépôt de la proposition complète.

La proposition doit comporter au maximum 4 000 signes espaces compris et être intégrée dans le cadre prévu à cet effet sur le site. Cette proposition constitue un **résumé de la communication**, qui, si celle-ci est acceptée, sera publié, **en l'état**, dans les « pré-actes » du congrès, document imprimé, communiqué à l'ensemble des participants et diffusé à 600 exemplaires.

Ces résumés seront mis en ligne en accès public, comme le sont déjà ceux des congrès précédents ([Cliquez ici](#)). La proposition est accompagnée d'une bibliographie d'un maximum de 2 000 signes et d'une présentation de ou des auteurs en 300 signes maximum.

La communication peut être présentée par une équipe d'un maximum de 3 personnes, mais, quel que soit le nombre d'intervenants, le temps alloué est de 20 minutes par communication. Une même personne ne peut présenter qu'un maximum de deux communications, seule ou en équipe.

Toutes les personnes souhaitant participer à une communication (auteurs **et coauteurs**) doivent commencer par créer un compte sur le site aifris.eu. Les personnes ayant déjà un compte dans la base sont invitées à compléter les informations manquantes.

L'AIFRIS a vocation de rendre visible les travaux de recherche et d'innovation en matière d'intervention sociale en langue française. Tout communicant devra donc déposer sur le site avant le **1er juin**, le texte définitif de sa communication de 5 000 à 10 000 signes environ, sous format PDF, qui sera mis en ligne en accès public instantanément.

Tout communicant aura la possibilité de déposer un résumé en anglais de 50 à 100 mots afin que la communication soit repérable par les moteurs de recherche en anglais. Pour les personnes qui le souhaiteraient, l'AIFRIS pourra assurer la traduction d'un résumé en français de même taille, comportant les mots clés essentiels.

Tout communicant devra être inscrit et avoir réglé ses frais d'inscriptions avant le **1^{er} juin**.

Pour la bonne marche du congrès et l'inscription en ligne aux ateliers, les communicants, dont la proposition a été retenue, mais qui n'auraient pas satisfait à ces exigences (texte définitif, règlement des frais d'inscription) verront leur proposition annulée et retirée des pré-actes. Ils ne pourront pas communiquer au congrès.

Il n'y aura pas de publication papier des actes du congrès, mais les communicants qui souhaitent déposer un article plus important (environ 30 000 signes) après le congrès, pourront le faire en ligne par le même processus. Cet article en PDF remplacera l'article définitif et sera visible instantanément dans l'accès public en ligne.

L'AIFRIS est aussi en lien avec un réseau de revues partenaires pour favoriser la diffusion des connaissances dans le vaste champ de l'intervention sociale.